

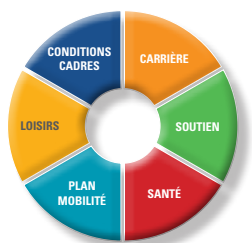


www.h-ju.ch

RAPPORT D'ACTIVITÉ | **2019**

**Hôpital
du Jura**

Nous pour vous !



Employeur *Plus*

L'H-JU consolide son rôle d'employeur attractif auprès de ses collaborateurs et du grand public.

www.h-ju.ch/employeurplus



COUVERTURE

Août 2019, les sœurs hospitalières de Porrentruy font don d'un bâtiment à l'H-JU. Autrefois au cœur de toutes les tâches hospitalières, par cette donation la congrégation perpétue son engagement auprès des malades. Le site de Porrentruy continue de se développer et de se spécialiser dans des missions importantes telles que la rééducation et la gériatrie aiguë, tout en offrant également de nombreuses consultations.

Au premier plan, sur la photographie (de gauche à droite) :

Sœurs Véronique, Rita et Marie-Bernard

Au second plan :

M. et Mme Francis Bortoli, représentant administratif des religieuses, le Directeur général de l'H-JU M. Thierry Charmillot et le Président M. Jacques Gyga

RAPPORT D'ACTIVITÉ | 2019



Séance du personnel, décembre 2019.

SOMMAIRE

| | |
|--|--------------|
| Le mot du Président, Jacques Gygax | p. 5 |
| Le mot du Directeur général, Thierry Charmillot | p. 7 |
| 2019, de nombreuses actions pour toujours mieux servir la population jurassienne | p. 8 |
| Qualité | p. 15 |
| L'Hôpital du Jura en chiffres | p. 17 |
| Comptes 2019, « Un exercice prometteur conforme à notre objectif à long terme pour assurer la pérennité de l'H-JU » | p. 21 |
| Bilan consolidé | p. 25 |
| Compte de profits et pertes consolidé | p. 26 |
| Flux de trésorerie consolidé | p. 27 |
| Fonds propres consolidés | p. 28 |
| Annexe aux comptes annuels | p. 29 |
| Notes explicatives | p. 33 |
| Rapport de l'organe de révision | p. 46 |

Pour diminuer son impact sur l'environnement et rester cohérent avec sa politique de diminution de consommation de papier, l'Hôpital du Jura n'imprime plus la version complète de son rapport d'activité.

Seule une version de synthèse est publiée en version papier et la version électronique du rapport se trouve sur Internet: www.h-ju.ch/rapport2019



Conseil d'administration de l'Hôpital du Jura.

De gauche à droite :

Jacques Gygax (Président), Dr Michel Périat, Pr Albert Urwyler, Nicole Mamie,
Olivier Boillat, Thierry Charmillot (Directeur général), Irène Donzé,
Thomas Sauvain (Vice-président), Dr Jean-Luc Crevoisier

LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**JACQUES
GYGAX**

Dans l'évolution d'une entreprise ou d'une institution, il y a des étapes difficiles, des situations qui nécessitent des mesures douloureuses, des moments de doute ou des remises en question. Fort heureusement, il y a également des années qui viennent conforter vos choix et récompenser tous les efforts consentis. 2019 restera dans l'histoire de l'H-JU comme l'exercice qui couronne six années d'actions d'améliorations et de corrections. L'ensemble de nos activités ont progressé et notre chiffre d'affaires a augmenté de 5.7%. C'est également la première fois que notre EBITDA atteint le seuil minimal nécessaire à assurer notre pérennité. Il s'agit donc d'une année remarquable pour l'Hôpital du Jura.

Un tel résultat ne s'obtient pas du jour au lendemain, mais il est la somme de nombreuses actions qui permettent petit à petit de s'améliorer collectivement. Les chiffres sont là pour nous guider, que ce soit les indicateurs qualitatifs ou financiers. Notre évolution au classement des hôpitaux suisses de même taille démontre également que nous sommes sur la bonne voie. Nous avons réussi à gagner de nombreux rangs pour nous situer dans la moyenne et parfois au-dessus, parmi les meilleurs.

Être premier n'est pas un but en soi, mais répondre aux attentes des Jurassiennes et des Jurassiens et les aider à rester en santé constituent notre objectif principal. Nous devons sans cesse nous améliorer et nous montrer dignes de notre statut d'hôpital autonome de droit public. C'est une gageure pour les hôpitaux depuis 2012: il s'agit de remplir une mission de santé publique, tout en restant concurrentiels, sans profiter des aides de l'Etat. Ce n'est toujours pas entré dans les esprits, mais nous dépendons de notre activité pour plus de 96% de notre chiffre d'affaires. Une part très modeste repose sur les prestations d'intérêt général.

Au moment où je vous écris ces quelques lignes, nous sommes en pleine crise du Covid-19, qui donnera à l'année 2020 une toute autre tonalité que l'exercice 2019. Mais d'ores et déjà il apparaît que l'importance de l'H-JU et sa perception pour la population jurassienne en sortiront renforcées. En conclusion, je tiens à rendre hommage à toutes ces femmes et à tous ces hommes qui font notre institution, grâce à leur savoir-faire, à leur courage et à leur cohésion.

Jacques Gygax

Président du Conseil d'administration
de l'Hôpital du Jura



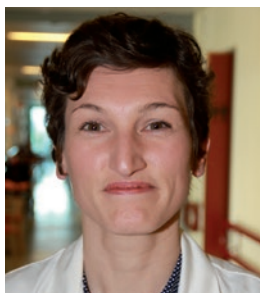
Comité de direction de l'Hôpital du Jura, photographie prise dans le cadre du Covid-2019.

Du premier rang au dernier rang, de gauche à droite :

Thierry Charmillot, Directeur général, Catherine Citherlet, Directrice des soins
Dominique Schaffner, Directeur des Finances, Jocelyn Saucy, Directeur des Ressources humaines
Bénédicte Tisserand, Cheffe du Pôle Long séjour, PD* D^r Hervé Duplain, Médecin chef du Pôle de Médecine
D^r Yannick Mercier, Directeur médical et Médecin chef du Pôle des disciplines opératoires
Olivier Guerdat, Responsable communication et marketing

* Privat-docent

En médaillon :



D^{re} Fabienne Riat,
Médecin cheffe du Pôle de Gériatrie



D^r Serdar Koçer,
Médecin chef du Pôle de Rééducation

LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU COMITÉ DE DIRECTION



**THIERRY
CHARMILLOT**

Diriger un hôpital, c'est comme manœuvrer un grand paquebot avec toute la complexité que cela sous-entend, la gestion subtile des moteurs, les besoins des passagers, la motivation de l'équipage, les aléas météorologiques, etc. La taille du bâtiment impose une grande anticipation pour emprunter le meilleur itinéraire.

Il faut donc de la patience et, comme lorsqu'on tourne le gouvernail, il est nécessaire de réfléchir aux implications de chaque manœuvre. Si le paquebot H-JU se trouve aujourd'hui sur une belle trajectoire, ce n'est pas faute d'avoir essuyé quelques grosses tempêtes. Nous avons mis le cap sur la qualité des prestations, sur la satisfaction des patient.e-s et sur celle des collaboratrices et collaborateurs. C'était un choix judicieux et aujourd'hui, pour en finir avec la sémantique de la navigation, nous pouvons saluer l'ensemble de l'équipage, du mousse au capitaine, nous avons réussi à tenir bon, même par gros temps.

La notion de qualité nous occupe depuis des années : nous suivons les indicateurs globaux qui permettent de nous situer en comparaison nationale et nous établissons nos propres indicateurs pour faire évoluer l'hôpital et travailler nos points faibles. Une démarche d'amélioration continue permet de détecter les points d'améliorations potentielles, de planifier des actions, de les suivre et de mesurer les effets. Ensuite, en fonction des résultats, nous pouvons si besoin corriger les actions et ainsi continuellement nous améliorer.

Parmi nos nombreux indicateurs qualité, il y en a vingt qui concernent la satisfaction des patient.e-s et des résident.e-s, avec des objectifs ambitieux. En 2019, nous avons atteint 95 % de ces objectifs, ce qui est absolument remarquable. Améliorer sans cesse la qualité, cela permet aussi sur le long terme d'améliorer notre santé financière et notre solidité. L'an dernier, nous avons ainsi atteint un résultat qui nous permet de prendre en charge nos investissements et de nous projeter vers l'avenir. Pour être viables, nous devons être capables d'obtenir un tel résultat chaque année, ou presque.

Les effets du Covid-19 risquent de péjorer notre exercice 2020 et nécessiteront un appui public extraordinaire, comme pour tous les hôpitaux. Mais l'essentiel reste la prise en charge des patient.e-s, des résident.e-s et nous allons garder ce cap. Le succès de l'année 2019 nous conforte dans notre position d'hôpital public au service de l'ensemble de la population jurassienne.

J'adresse mes sincères remerciements à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs et à tous nos partenaires.

Thierry Charmillot
Directeur général

2019

DE NOMBREUSES ACTIONS POUR TOUJOURS MIEUX SERVIR LA POPULATION JURASSIENNE



BILAN TRÈS POSITIF POUR LE SYSTÈME D'INFORMATION CLINIQUE

L'Hôpital neuchâtelois, l'Hôpital du Jura et l'Hôpital du Jura bernois ont mené ensemble un vaste projet pour informatiser leurs données «patient». Cette évolution technologique a permis de structurer les données médicales au sein des trois institutions et d'améliorer la sécurité des prises en charge.

En dix ans, ce dossier électronique s'est imposé comme le cœur du système d'information hospitalier. Il a permis d'améliorer la continuité de la prise en charge entre les différentes spécialités et offert des échanges facilités entre partenaires de soins. La dématérialisation du dossier patient a permis de le rendre plus rapidement accessible aux différents professionnels qui prennent en charge le patient (services médicaux, mais aussi laboratoire, imagerie, etc.).

PROTHÈSES DE HANCHE ET DE GENOU : UN PROTOCOLE MODERNE À L'H-JU

C'est une petite révolution pour les patient-e-s opéré-e-s avec pose de prothèse de hanche ou de genou : l'H-JU a introduit un nouveau protocole opératoire et de rééducation qui permet un lever et une mobilisation précoce.

Cette méthode a déjà fait ses preuves dans plusieurs cliniques en Suisse, mais aussi au Danemark et en Hollande, avec une meilleure récupération et un retour plus rapide à domicile.

Les retours des patients jurassiens sont globalement extrêmement positifs et le lever le jour-même de l'opération est bien accepté. Du côté des médecins, les changements du processus opératoire et d'anesthésie fonctionnent également très bien. En rééducation, les progrès des patients avec le programme de récupération optimisé sont excellents.

LE GROUPE DE TRAVAIL INTERCANTONAL « AVENIR DU SITE HOSPITALIER DE MOUTIER » IDENTIFIE LE MEILLEUR SCÉNARIO POUR LA PÉRENNITÉ DU SITE PRÉVÔTOIS

Le seul scénario capable de pérenniser l'Hôpital de Moutier est celui d'un hôpital intégré avec des activités de santé mentale, des prestations ambulatoires spécialisées au sein d'une polyclinique, une unité de soins aigus et un secteur pour la prise en charge de la personne âgée. C'est la conviction des professionnels de la santé, des spécialistes en psychiatrie, des responsables de l'HJB et de l'H-JU (Directions et Conseils d'administration), qui se sont prononcés unanimement en faveur de cette nouvelle orientation. Les dirigeants de l'H-JU et de l'HJB, sous la responsabilité de leur Conseil d'administration respectif, ont repris la direction opérationnelle du projet et mené une étude de faisabilité.

LES SID ET L'H-JU FONT UN GESTE FORT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Après l'hydraulique et le solaire, l'H-JU ajoute le gaz naturel à sa palette de sources d'approvisionnement en énergie. Le site de soins aigus de l'Hôpital du Jura pourra ainsi couvrir ses besoins en chauffage et en eau chaude sanitaire avec le gaz naturel plutôt que le mazout. Ainsi, l'H-JU diminuera ses émissions de CO₂ de 22 % et sa charge polluante de plus de 30 % (particules fines, oxydes d'azote, énergie grise, etc.).

CERTIFICATIONS ET ACCRÉDITATIONS VALIDÉES OU RENOUVELÉES EN 2019

- Nouvelle salle pour la préparation des médicaments cytostatiques H-JU – PIJ (Pharmacie Interjurassienne)
- Certification IAS (Interassociation de Sauvetage) du service des Ambulances
- Certification des Urgences de Delémont comme centre de formation en médecine d'urgence hospitalière SSMUS cat. 2
- Autorisation d'exploitation pour l'Hôpital du Jura

LES SŒURS HOSPITALIÈRES DE PORRENTROY DONNENT À L'H-JU UN BÂTIMENT DE LA CONGRÉGATION

(voir la couverture)

« C'est une journée importante, pleine de joie, une journée bénie », ces paroles de Sœur Rita démontrent l'importance de cette donation pour les Sœurs hospitalières de Porrentruy. La signature de l'acte de donation s'est faite en présence des Sœurs Rita, Véronique et Marie-Bernard, de M^{me} et M. Francis Bortoli, représentant administratif des religieuses, et de représentants de l'Hôpital du Jura, en particulier du Président, M. Jacques Gygax et du Directeur général, M. Thierry Charmillot, ainsi que du notaire, M^e Christian Cerf.

Cette donation témoigne de l'engagement sans faille des Sœurs hospitalières en faveur de l'institution, pour laquelle la congrégation est active à Porrentruy depuis plus de 250 ans.

PREMIÈRES ACTIONS CONCRÈTES DE LA FONDATION JURASSIENNE POUR LES SOINS PALLIATIFS

Grâce aux dons reçus, la Fondation FJPAL apporte du bien-être aux patient.e-s hospitalisé.e-s dans l'Unité des soins palliatifs de l'Hôpital du Jura, mais aussi aux familles et aux proches-aidants. Des soirées et des temps d'échanges ont été organisés, sans oublier le soutien aux soignant.e.s.

NOUVEAU DANS LE JURA : UN COURS POUR SOUTENIR LES PARENTS D'ENFANTS AVEC UNE ALLERGIE SÉVÈRE

Ce cours mis en place dans le Jura depuis 2019 a pour but d'informer et d'entraîner les parents pour qu'ils prennent le contrôle sur l'allergie. Ainsi, la gestion de l'allergie sera facilitée et les réactions anaphylactiques évitées. Ce cours est mis en place avec «aha! Centre d'Allergie Suisse», en collaboration avec l'H-JU et son service de pédiatrie.

OUVERTURE ET INAUGURATION D'UNE UNITÉ DE FABRICATION DE CHIMIOTHÉRAPIES ANTICANCÉREUSES



Jusqu'à-là, cette fabrication des médicaments cytostatiques était réalisée par le personnel soignant du Centre de compétence oncologique jurassien. Avec l'évolution des normes et de ce qui se fait ailleurs en Suisse et même en Europe, cette tâche a été transférée à la Pharmacie interjurassienne. Des locaux adaptés ont été rénovés et totalement équipés à l'H-JU, pour offrir les meilleures conditions de sécurité et de qualité. Cette unité de fabrication produit désormais les médicaments prescrits par les médecins du Centre de compétence oncologique jurassien. Elle pourra également fabriquer à l'avenir les traitements commandés par l'Hôpital du Jura bernois.

DÉTECTION DES TROUBLES DIGESTIFS ET DES INTOLÉRANCES ALIMENTAIRES

Depuis l'été, l'H-JU est équipé d'un appareil pour effectuer des tests respiratoires à l'hydrogène et méthane expirés. Cette nouvelle prestation est le fruit d'une collaboration entre le Centre de Nutrition de l'H-JU et le Dr Jocelyn Roduit, le Pr Florian Froehlich, tous deux gastro-entérologues, ainsi que le Dr Christophe Weilenmann, allergologue. Chez les personnes intolérantes, la consommation de fructose (sucre principal des fruits) ou de lactose (sucre du lait) provoque des troubles tels que ballonnements, flatulences, douleurs abdominales et diarrhées. Grâce à des régimes nutritionnels, une amélioration des symptômes est observée dans plus de 70 % des cas.

L'H-JU INVITÉ D'HONNEUR DU 43^{ème} COMPTOIR FRANC-MONTAGNARD

L'H-JU a présenté à la population le futur visage du site de Saignelégier. Un important projet prévoit l'assainissement du bâtiment historique et la construction d'une nouvelle aile. L'H-JU entend investir environ 20 millions de francs dans le chef-lieu franc-montagnard.



Lors du **Comptoir franc-montagnard**, le Concept Cantonal de Médecine d'Urgence et de Sauvetage a également été présenté. Les visiteurs ont eu la possibilité de poser toutes leurs questions et d'améliorer leurs réflexes en cas de danger vital. La Fondation RéaJura Cœur a réalisé des démonstrations et permis à chacun-e de pratiquer un massage cardiaque.

RÉSEAU DES PREMIERS RÉPONDANTS ACTIF DANS L'ENSEMBLE DU CANTON DU JURA DEPUIS LE MOIS D'OCTOBRE

En cas de malaise cardio-respiratoire, la **Centrale 144** engage les moyens professionnels (ambulance et REGA), mais aussi le réseau de Premiers Répondants. Ces secouristes amateurs et bénévoles peuvent débiter un massage cardiaque pour lequel ils sont formés.

RÉSIDENCE LA PROMENADE, MAGNIFIQUE ACTION CITOYENNE AVEC LA BCJ

Dans une volonté de mieux connaître et d'individualiser l'accompagnement des résidents, 120 tableaux de vie ont été réalisés. Chaque tableau permet d'interagir avec la/le résident-e et améliore la prise en soins. Une soixantaine de personnes de la BCJ ont participé à cette action citoyenne.

EMS DES FRANCHES-MONTAGNES, SITE DE SAIGNELÉGIER

Les échanges avec les familles sont essentiels. En 2019, une soirée de discussion et de partenariat entre proches et soignants s'est déroulée autour des histoires de vie, des directives anticipées, de la douleur et de l'alimentation.

CENTRES DE JOUR, LE SUCCÈS AU RENDEZ-VOUS

- « Sur la doux » à Delémont: le centre enregistre en 2019 une augmentation moyenne de 1.5 hôte/jour. Un véhicule léger supplémentaire a été acheté pour assurer le transport. Une enquête de satisfaction menée auprès des hôtes montre que le centre répond grandement à leurs attentes.
- « Les Marguerites » à Saignelégier: le centre affiche pratiquement complet et les retours sont aussi très positifs. A noter que toujours plus d'hôtes présentent des altérations de la mémoire. Cela pose des questions pour l'avenir des prestations: comment faire pour répondre aux besoins des personnes qui n'ont pas d'ennui de santé qui viennent pour rompre avec la solitude (mission première du centre) et celles qui présentent des troubles?

L'H-JU LAURÉAT DU 8^{ème} PRIX DE LA RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

L'Office de l'assurance invalidité du canton du Jura a remis ce prix à l'H-JU. Il vient couronner de nombreuses actions pour favoriser la réadaptation et également pour prévenir les problèmes de santé des collaboratrices et collaborateurs.



HALLIWICK, UNE NOUVELLE TECHNIQUE UTILISÉE EN PISCINE AU CENTRE DE RÉHABILITATION POUR ENFANTS DE PORRENTRUUY ET DE DELÉMONT (CRE)



La méthode Halliwick, inventée à Londres en 1949, a pour but de rendre la personne porteuse d'un handicap la plus indépendante possible tout en lui permettant d'avoir du plaisir dans la maîtrise de ses propres mouvements dans l'eau. Profitant de l'apesanteur, la/le patient-e apprend à contrôler son équilibre et peut progressivement se désengager de son moniteur ou de sa monitrice.

La méthode Halliwick permet d'aborder l'eau autrement et, une fois la base maîtrisée, elle est utilisée aussi bien comme activité récréative ou sportive, que par des thérapeutes comme technique de rééducation. C'est ce que propose désormais le CRE de Porrentruy et de Delémont aux enfants qu'il prend en charge.

UN COURS DE RÉPÉTITION DU BATAILLON HÔPITAL 2 DANS LES MURS DE L'H-JU

A mi-novembre, les soldats du **bataillon hôpital 2** ont été engagés dans différents services sur trois sites de l'H-JU. Ce cours de répétition a permis aux soldats de s'entraîner aussi bien dans les soins, que les services d'exploitation ou la logistique.



Il s'agissait d'une chance également pour les professionnels de l'H-JU de découvrir les compétences des militaires qui pourraient être engagés en cas de catastrophe ou d'urgence.

Personne ne se doutait que quelques mois plus tard le même bataillon serait engagé pour une situation réelle avec la crise du Covid-19.

L'H-JU TRANSFORMÉ EN STUDIO DE CINÉMA LE TEMPS D'UN WEEK-END

«*Des poissons et des hommes*», c'est le titre du film dont quelques scènes ont été tournées dans les locaux du site H-JU de Delémont.



Ce long métrage, réalisé par Stefanie Klemm, se déroule principalement dans la région de Seehof. Il met en vedette Sarah Spale et Matthias Britschgi dans les rôles principaux. La production souhaitait tourner une partie des scènes dans un véritable hôpital.

Après plusieurs refus, l'Hôpital du Jura a été le seul de l'Arc jurassien à accepter de relever ce défi. Non seulement, l'H-JU a une nouvelle fois prouvé son sens de l'accueil et son ouverture, mais il a aussi offert une belle expérience à ses collaboratrices et collaborateurs.

Certain·e·s ont même accepté d'être·s figurant·e·s et le Dr Jörg Peltzer a joué une scène dans le film.



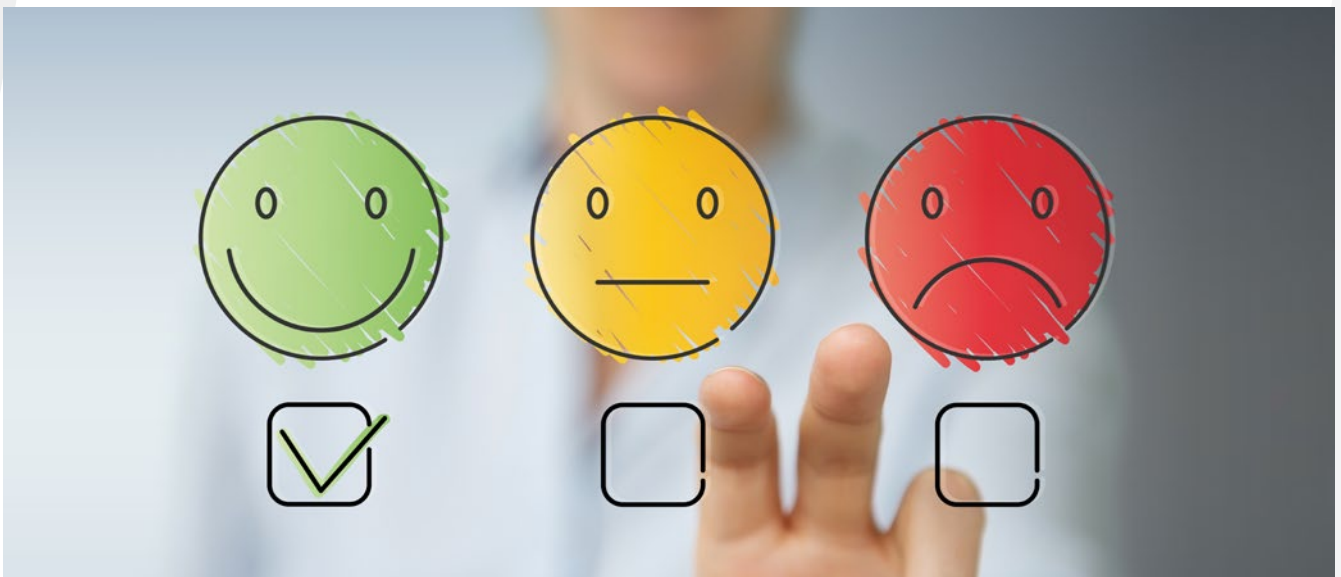
QUALITÉ

Comment mettre à profit notre potentiel d'amélioration ?

La démarche qualité d'un hôpital ou d'une entreprise est une démarche difficile, mais enthousiasmante. Difficile, parce qu'au premier abord tout le monde a de la peine à se remettre en question et il faut du temps pour entrer dans une démarche corrective.

Les collaboratrices et collaborateurs de l'H-JU sont appelés à signaler systématiquement les incidents ou les erreurs, dans une démarche non punitive d'amélioration continue.

Cela nécessite également la mise en place d'indicateurs efficaces. Nous devons ainsi connaître l'avis de nos patient-e-s sur nos prestations et tenir compte de leur ressenti. Nous ne nous contentons plus d'adresser un questionnaire ou un appel téléphonique aux patient-e-s, nous en faisons désormais de véritables partenaires. Dans certains cas, nous les sollicitons pour profiter de leur expertise : qui connaît mieux une maladie ou une prestation de soins que celles et ceux qui y sont directement confrontés ?



Quelques résultats mesurés en 2019 :

Mesure de la satisfaction des patient-e-s :

95%
des objectifs atteints

(19 indicateurs sur 20)

Satisfaction des patient-e-s de soins aigus :
le taux de détracteurs (personnes très insatisfaites
et insatisfaites) était de 11.5 % en 2017
et actuellement de

7.0%

La satisfaction des patient-e-s
du site de Porrentruy
est toujours excellente avec un taux
de détracteurs de

2.8%

Quelques exemples de projets qui permettent d'améliorer la qualité et la perception des patient-e-s et visiteuses/visiteurs :

- Prise en charge de la douleur intégrée dans les soins sur le site de Porrentruy, dans le cadre du projet d'évaluation clinique
- Meilleures informations concernant la médication à l'entrée et à la sortie de l'hôpital avec une check-list pour les médecins
- Toutes les chambres à 4 lits du site aigu ont été transformées en chambre double, avec TV individuelle
- Résidence la Promenade, nouveau partenariat avec les proches. Des moments de « rencontre et partage » sont organisés chaque trimestre
- Groupe patientes partenaires pour la maternité



2019

EN CHIFFRES



L'HÔPITAL DU JURA EN CHIFFRES

Le personnel

Effectif global :

En 2019 : 1839* collaborateurs pour 1300.1 EPT (équivalents plein temps)

En 2018 : 1777* collaborateurs pour 1296.4 EPT (équivalents plein temps)

*Le système de calcul tient compte du personnel faisant partie du pool de remplacement avec rémunération horaire.

Effectif par secteur d'activité pour l'année 2019

| | EPT | en % |
|----------------------------|----------------|------------|
| Médical | 127.2 | 9.8 |
| Soignant | 577.4 | 44.4 |
| Soignant - médicotechnique | 116.3 | 8.9 |
| Médicotechnique | 68.8 | 5.3 |
| Administratif | 134.5 | 10.3 |
| Hôtelier | 198.9 | 15.4 |
| Technique | 34.0 | 2.6 |
| Apprentis | 43.00 | 3.3 |
| Total H-JU | 1'300.1 | 100 |

Années de service

Le rythme de renouvellement des employé-e-s de l'Hôpital du Jura a quelque peu augmenté, avec une durée moyenne des années de service qui atteint 13.1 années en 2019, contre 13.3 ans en 2018.

Formations

Le Service H-JU « RH-Formation » a organisé 178 sessions de formations pour 85 cours durant l'année 2019. 114 intervenant-e-s se sont impliqué-e-s à former les collaboratrices et collaborateurs.

Les services de l'H-JU ont accueilli 434 stagiaires et étudiants. Les étudiant-e-s HES et ES sont encadré-e-s par nos 42 praticien-ne-s-formatrices/teurs.

Par ailleurs, l'H-JU s'investit également dans la formation de base des médecins. Il a offert 63 postes de médecins internes en 2019.

Domiciliation des collaboratrices/teurs

(situation au 31.12.2019)

| | 2019 | % | 2018 |
|---|--------------|---------------|--------------|
| Résidents dans le Canton du Jura | 1'258 | 68.4 % | 1'218 |
| Résidents dans d'autres cantons | 89 | 4.8 % | 78 |
| Frontaliers | 492 | 26.8 % | 481 |
| Total | 1'839 | 100 % | 1'777 |

A propos des nouveaux engagements : lors de chaque mise au concours et à compétences égales, la priorité est accordée aux candidat-e-s domicilié-e-s en Suisse. A noter également que la totalité des infirmières et infirmiers jurassiens nouvellement diplômés reçoivent une proposition d'engagement de notre part.

Satisfaction du personnel

Une enquête interne a été réalisée cette année mesurant la satisfaction du personnel. Les résultats obtenus ont été très positifs, puisque la plupart des sujets abordés dans ce sondage ont été mieux évalués qu'en 2014, année de la dernière enquête.

Précisons que les facteurs suivants tels que l'ambiance, la communication et le plaisir au travail ont été les éléments les mieux notés. Quant à la valorisation des compétences et du salaire, les notes restent plus modestes, même si elles évoluent positivement.

Meilleur employeur de Suisse

Une enquête indépendante de la Handelszeitung, du Temps et de Statista, menée en 2019 parmi une liste de 1500 entreprises, a désigné les 250 meilleurs employeurs de Suisse. L'Hôpital du Jura a reçu le label de meilleur employeur dans le domaine de la santé.

Une première sélection est basée sur des recherches documentaires complètes provenant de différentes sources, comme des revues professionnelles, instituts de recherche, etc. Par ailleurs, un large panel d'employé-e-s a été interrogé entre mai et juillet 2019.

C'est un résultat qui nous honore et dont nous avons pris connaissance en février 2020 (nous y reviendrons de manière plus détaillée dans le prochain rapport d'activité).

L'infrastructure

Nombre de lits stationnaires
au 31 décembre

| | 2019 | 2018 |
|-------------------------------|------------|------------|
| Soins aigus | 153 | 152 |
| Rééducation et réadaptation | 98 | 98 |
| Longs-séjours (EMS/UVP) | 198 | 198 |
| Attente d'un placement en EMS | 52 | 42 |
| Psychiatrie aiguë | 12 | 12 |
| Soins palliatifs | 10 | 10 |
| Total | 523 | 512 |

Nombre de lits par site

| | 2019 | 2018 |
|------------------------|------------|------------|
| Delémont | 138 | 138 |
| Porrentruy | 192 | 181 |
| Saignelégier | 89 | 89 |
| Résidence la Promenade | 104 | 104 |
| Total H-JU | 523 | 512 |

Nombre de journées de patients stationnaires et de résidents

| | 2019 | 2018 |
|-----------------------------------|----------------|----------------|
| Soins aigus avec soins palliatifs | 50'928 | 49'466 |
| Rééducation/réadaptation | 31'103 | 31'136 |
| Lits d'attente | 19'758 | 14'162 |
| Psychiatrie aiguë | 3'766 | 3'121 |
| EMS / UVP | 71'696 | 71'975 |
| Total des journées | 177'278 | 169'760 |

Nombre de patients au service des urgences

2019: 15'394 ambulants et 4'897 hospitalisés

2018: 14'918 ambulants et 4'826 hospitalisés

Nombre de consultations en pédiatrie et en maternité

Pédiatrie: 5'374 consultations en 2019
dont 399 hospitalisations

4'747 consultations en 2018
dont 433 hospitalisations

Maternité: 2'685 consultations en 2019
dont 612 hospitalisations

2'589 consultations en 2018
dont 597 hospitalisations

Nombre naissances: 634 en 2019
624 en 2018

Taux de césariennes: 22.0 %, un niveau toujours très bas en comparaison nationale et proche des recommandations de l'OMS.

Nombre de sorties d'ambulances

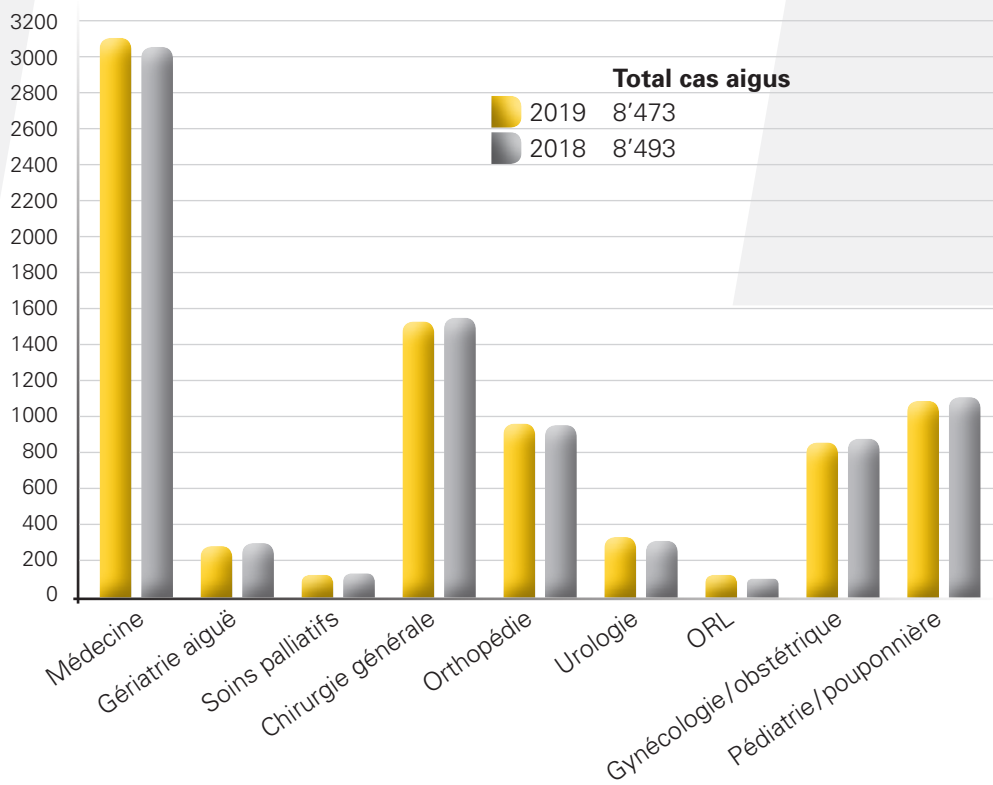
En 2019: 5'192 au total, soit 3'420 en urgence (+8,6 % par rapport à 2018) et 1'772 autres (transferts entre sites et entre hôpitaux)

En 2018: 4'937 au total, soit 3'150 en urgence et 1'787 autres (transferts entre sites et entre hôpitaux)

Le délai de réponse a été amélioré en 2019, avec un excellent temps de départ après alarme de la CASU: 97 % des départs d'ambulance en moins de 3 minutes.

Par ailleurs, pour 89 % des interventions primaires le délai de 18 minutes (temps de départ + temps de déplacement) est respecté. Dans 4 % des cas, le délai total se situe entre 18 et 20 minutes. 93 % des interventions dans un délai de 20 minutes entre l'appel et l'arrivée sur site est sans doute une proportion très acceptable compte-tenu de la configuration géographique du Canton du Jura.

Activité 2019 en soins aigus, nombre de sorties
 (selon le nouveau décompte des cas d'hospitalisation par DRG)



Globalement l'activité aiguë reste stable entre 2018 et 2019.

COMPTES 2019

« Un exercice prometteur conforme à notre objectif à long terme pour assurer la pérennité de l’H-JU »

L'exercice 2019 est marqué par une belle progression de l'ensemble des activités avec une augmentation du chiffre d'affaires qui atteint +5.7%. Dans le même temps les charges d'exploitation progressent seulement de 2.5% par rapport à 2018 (sans le refinancement de la Caisse de pensions de 4 millions compris dans les charges de l'année 2018).

Les efforts engagés depuis de nombreuses années dans la recherche permanente d'optimiser les ressources et les moyens ont porté leur fruit. Le coût des prestations stationnaires aiguës est inférieur à la moyenne suisse pour la première fois depuis l'introduction des DRG. Nous constatons également une amélioration de la couverture des coûts des prestations ambulatoires globales.

Toutefois, la situation de l'activité ambulatoire rémunérée selon le tarif TARMED reste largement inférieure à la couverture des coûts. Ce manque de financement est directement en lien avec la nature des prestations des hôpitaux publics qui offrent la palette complète du catalogue avec des heures d'ouverture 24/24, 365 jours par année. La grande diversité des activités proposées et le faible volume de prestations de même nature réduisent fortement les possibilités d'optimisation des processus dans ce secteur.

Sur la base des études publiées ces dernières années au sujet du financement des hôpitaux, les recommandations générales visent un objectif d'EBITDA à long terme de 10% pour les hôpitaux de soins aigus (PWC, « Hôpitaux suisses : santé financière 2018 »). En ce qui nous concerne, notre objectif vise également ce niveau de résultat, mais en tenant compte de la globalité de nos domaines de compétences. En effet, nos activités sont constituées d'une diversité de secteurs beaucoup plus large avec notamment la rééducation, la psychiatrie et le secteur EMS. De ce fait, l'EBITDA de 8.2% réalisé pour l'exercice 2019 constitue la moyenne minimale que nous devrions réaliser pour garantir la pérennité de notre établissement.

| Discipline DRG | 2019 | 2018 | Ecart 2019 vs 2018 | Ecart [%] |
|-------------------------------------|--------------|--------------|-----------------------|----------------|
| Médecine | 3'094 | 3'042 | +52 | +1.7 |
| Gériatrie aiguë | 267 | 299 | -32 | -10.7 |
| Chirurgie générale | 1'550 | 1'571 | -21 | -1.3 |
| Soins palliatifs | 128 | 137 | -9 | -6.6 |
| Orthopédie | 978 | 971 | +7 | +0.7 |
| Urologie | 355 | 332 | +23 | +6.9 |
| ORL | 147 | 138 | +9 | +6.5 |
| Gynécologie / obstétrique | 837 | 853 | -16 | -1.9 |
| Pédiatrie / pouponnière | 1'117 | 1'150 | -33 | -2.9 |
| Total aigus | 8'473 | 8'493 | -20 | -0.2 |
| Durée moyenne de séjour* | 6.0 | 5.8 | +0.2 | +3.4 |

* La durée moyenne de séjour publiée dans le rapport de gestion 2018 ne comprenait pas les soins palliatifs

Activités ambulatoires

L'activité ambulatoire progresse de 9,7 % durant l'exercice 2019. L'ensemble des secteurs d'activité est concerné avec notamment une amélioration pour le secteur des urgences. Nous constatons également une augmentation de l'activité en radiologie, au niveau du laboratoire et de l'hémodialyse. La progression du chiffre d'affaires permet de compenser l'impact Tarmed introduit par la Confédération au 1^{er} janvier 2018.

Rééducation, réadaptation et lits d'attente

L'activité en rééducation durant l'exercice 2019 est en ligne avec le budget et n'enregistre pas de variation particulière par rapport à 2018. Nous devons relever la forte progression de l'activité pour les lits d'attente pour placement en EMS (+39,7 % par rapport à 2018). Cela représente en moyenne 54 lits occupés suite au manque de place en EMS ou dans d'autres structures pour personnes âgées. Nous avons pu absorber cette forte progression en maintenant l'ouverture de 17 lits supplémentaires durant toute l'année. Cette situation est tout à fait particulière et aucune prévision ne peut être faite dans ce secteur. Nous avons enregistré jusqu'à 68 lits ouverts en décembre 2019 et seulement 42 lits début février 2020.

EMS/UVP

Le manque de place en EMS/UVP relevé ci-dessus justifie pleinement les excellents taux d'occupation enregistrés durant l'exercice 2019 dans toutes nos unités de long-séjour.

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation progressent de 5,7 % (+ 10,4 millions) durant l'exercice. Tous les secteurs d'activité de l'H-JU contribuent à cette forte progression.

Comptes

(en millions de CHF)

| | 2019 | 2018 |
|---|--------------|--------------|
| Produits d'exploitation | 193.0 | 182.6 |
| Charges d'exploitation | -177.2 | -176.8 |
| Résultat avant intérêts et amortissements EBITDA | 15.8 | 5.8 |
| Charges d'amortissements | -7.4 | -7.2 |
| Charges financières | -0.9 | -1.0 |
| Résultat ordinaire | 7.6 | -2.4 |
| Autres charges et produits hors exploitation | 1.0 | 1.0 |
| Résultat net (Avant variation du capital lié) | 8.6 | -1.4 |
| EBITDA en % des produits | 8.2 % | 3.2 % |

Résultat global

La progression du chiffre d'affaires permet de dégager un EBITDA de 15,8 millions de francs durant l'exercice. Nous obtenons ainsi pour la première année un EBITDA de 8,2% qui peut être considéré tout à fait en ligne avec l'objectif à atteindre à long terme.

Charges d'exploitation

Le comparatif avec l'exercice 2018 des charges d'exploitation doit prendre en considération la charge exceptionnelle de 2018 de CHF 4 millions qui ont été comptabilisés pour le refinancement de la Caisse de pensions. Ainsi, les charges d'exploitation progressent réellement de 2.5% durant l'exercice 2019, conformément à la progression de l'activité enregistrée dans tous les secteurs. La forte activité du secteur aigu et de la rééducation nous a contraints à maintenir des lits supplémentaires ouverts durant tout l'exercice pour la rééducation et pour les lits d'attente. L'assurance accident, la perte de gain maladie et les cotisations à la Caisse de pensions génèrent des charges supplémentaires estimées à 0.6 million liées à l'augmentation des taux de cotisations. L'amélioration de la sécurité informatique a nécessité l'engagement de charges supplémentaires pour l'externalisation de nos serveurs. Le développement de nouvelles applications contribue également à l'augmentation totale de CHF 0.5 million des coûts informatiques.

Investissements

Le plan des investissements à moyen terme comprend toujours une liste de projets très diversifiés. Au niveau des bâtiments, le projet de rénovation du site de Saignelégier est confié à un architecte qui doit présenter le projet détaillé pour la dépose du permis de construire durant l'été 2020. Les locaux de l'ancien bloc opératoire du site de Porrentruy ont été réaffectés et réaménagés pour accueillir la dialyse. Nous avons construit une terrasse pour la cafétéria du site de Porrentruy et les locaux de la morgue ont été rénovés.

La congrégation des sœurs hospitalières du site de Porrentruy a remis à l'Hôpital du Jura, par donation, le bâtiment qui était affecté à leur lieu d'habitation.

Sur le site de Delémont, la rénovation des anciens bâtiments de l'étage D est partiellement terminée.

Les ventilateurs d'anesthésie et les moniteurs de surveillance des soins intensifs et des urgences ont été remplacés. Le laboratoire a poursuivi le remplacement de ses installations ainsi que l'aménagement des locaux sur le site de Delémont avec le déménagement de la microbiologie. Les investissements consentis pour le laboratoire nous permettent de répondre aux exigences actuelles avec la technologie récente.

Perspectives 2020

Le développement rapide et inattendu de la pandémie COVID-19 remet fortement en question l'évolution de nos activités et de nos projets. Il n'est pas réaliste de faire des projections ni sur la durée ni sur l'évolution attendue de l'impact sur la santé de la population à moyen terme. La situation à laquelle notre établissement est confronté aura des impacts à tous les niveaux. Nous devons trouver rapidement les solutions d'adaptations nécessaires en fonction de l'évolution de la maladie. Dans le même temps, la forte réduction d'activité des secteurs stationnaires et ambulatoires aura des impacts financiers considérables.



BILAN CONSOLIDÉ

| | Note | 2019 CHF | 2018 CHF |
|--|------|--------------------|--------------------|
| ACTIF | | | |
| Liquidités | | 8'554'735 | 10'715'165 |
| Créances résultant des livraisons et des prestations | 1 | 35'704'254 | 30'738'551 |
| Autres créances à court terme | | 1'476'454 | 840'572 |
| Stocks | 2 | 1'842'559 | 1'714'081 |
| Comptes de régularisation actifs | 3 | 8'385'331 | 6'537'174 |
| Total actif circulant | | 55'963'333 | 50'545'544 |
| Immobilisations financières | 4 | 1'576'375 | 1'509'574 |
| Immobilisations corporelles | 5 | 70'768'424 | 71'044'134 |
| Immobilisations incorporelles | 6 | 1'235'516 | 1'365'568 |
| Total actif immobilisé | | 73'580'315 | 73'919'277 |
| TOTAL ACTIF | | 129'543'648 | 124'464'821 |
| PASSIF | | | |
| Dettes financières à court terme | 7 | 10'332'579 | 5'338'853 |
| Dettes résultant de livraisons et de prestations | 8 | 8'860'471 | 9'280'883 |
| Autres dettes à court terme | 8 | 3'730'503 | 7'234'739 |
| Provisions à court terme | 9 | 680'000 | 735'000 |
| Comptes de régularisation passifs | 10 | 3'422'916 | 2'646'969 |
| Total capitaux étrangers à court terme | | 27'026'469 | 25'236'444 |
| Dettes financières à long terme | 7 | 52'500'000 | 57'832'579 |
| Fonds affectés | 11 | 1'456'906 | 1'469'309 |
| Total capitaux étrangers à long terme | | 53'956'906 | 59'301'888 |
| Capital lié Fonds pour amortissements futurs | | 18'609'977 | 21'328'824 |
| Capital lié Fonds pour investissements futurs | | 25'588'000 | 14'500'000 |
| Fonds libres | | 480'927 | 480'927 |
| Réserve provenant des bénéficiaires | | 3'616'738 | 3'370'425 |
| Résultat annuel après variation capital lié | | 264'631 | 246'313 |
| Total des fonds propres | | 48'560'273 | 39'926'489 |
| TOTAL PASSIF | | 129'543'648 | 124'464'821 |

COMPTE DE PROFITS ET PERTES CONSOLIDÉ

| | Note | 2019 CHF | 2018 CHF |
|--|-----------|---------------------|---------------------|
| Produit net des livraisons et des prestations | 12 | 174'096'987 | 164'248'168 |
| Transports primaires et autres prestations | 13 | 4'024'533 | 3'734'589 |
| Autres produits d'exploitation | 14 | 3'829'893 | 3'611'129 |
| Subventions et mandats | 15 | 11'120'930 | 11'004'000 |
| Produit net des livraisons et des prestations | | 193'072'342 | 182'597'886 |
| Charges de personnel | 16 | -136'773'644 | -137'457'875 |
| Charges de matières et consommables | 17 | -21'912'375 | -21'589'188 |
| Autres charges d'exploitation | 19 | -18'548'546 | -17'776'953 |
| Charges d'exploitation | | -177'234'564 | -176'824'015 |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS (EBITDA) | | 15'837'778 | 5'773'871 |
| Amortissements s/immobilisations corporelles | 18 | -6'905'615 | -6'769'927 |
| Amortissements s/immobilisations incorporelles | 18 | -523'270 | -440'666 |
| RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTERÊTS (EBIT) | | 8'408'894 | -1'436'723 |
| Produits financiers | | 217'777 | 193'998 |
| Charges financières | | -1'068'945 | -1'080'703 |
| Résultat financier | 20 | -851'168 | -886'705 |
| Attributions aux fonds affectés | 11 | -73'297 | -123'300 |
| Utilisations des fonds affectés | 11 | 85'699 | 52'869 |
| Variation des fonds affectés | | 12'403 | -70'431 |
| RESULTAT ORDINAIRE | | 7'570'129 | -2'393'858 |
| Produits exceptionnels et hors exploitation | | 5'946'815 | 5'585'792 |
| Charges exceptionnelles et hors exploitation | | -4'883'160 | -4'594'632 |
| Résultat hors exploitation | 21 | 1'063'655 | 991'160 |
| RÉSULTAT ANNUEL avant variation capital lié | | 8'633'784 | -1'402'698 |
| Dissolution fonds pour amortissements futurs | 18 | 2'718'847 | 2'949'012 |
| Attribution réserve pour investissements futurs | | -11'088'000 | -1'300'000 |
| Variation du capital lié | | -8'369'153 | 1'649'012 |
| RÉSULTAT APRÈS VARIATION DU CAPITAL LIÉ | | 264'631 | 246'313 |

FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

| | Note | 2019 CHF | 2018 CHF |
|---|-----------|-------------------|-------------------|
| Flux de l'activité d'exploitation | | | |
| Résultat annuel (avant variation du capital lié) | | 8'633'784 | -1'402'698 |
| Total des Amortissements | 18 | 7'535'346 | 7'309'759 |
| Variation des provisions à court terme | 9 | -55'000 | -749'666 |
| Variation des fonds affectés | 11 | -12'403 | 70'431 |
| Variation régularisation actifs | 3 | -1'848'157 | -1'111'667 |
| Variation régularisation passifs | 10 | 775'948 | 279'271 |
| Variation des créances résultant de prestations | 1 | -4'965'703 | 3'465'979 |
| Variation de stocks | 2 | -128'478 | 309'004 |
| Variation des immobilisations financières | 4 | -66'801 | 10'828 |
| Variation autres créances à court terme | | -635'881 | -191'740 |
| Variation fournisseurs | | -420'412 | 2'340'118 |
| Variations autres dettes | 8 | -3'504'236 | 3'399'882 |
| FLUX DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION | | 5'308'007 | 13'729'501 |
| Flux de l'activité d'investissement | | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | 5 | -6'736'366 | -4'526'393 |
| Acquisition d'immobilisations incorporelles | 6 | -393'218 | -658'391 |
| FLUX DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT | | -7'129'584 | -5'184'784 |
| Flux de l'activité de financement | | | |
| Variation des dettes financières à court terme | 7 | 4'993'726 | -40'465 |
| Augmentation des dettes financières à long terme | 7 | -5'332'579 | -338'853 |
| FLUX DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT | | -338'853 | -379'318 |
| FLUX NET DE TRÉSORERIE | | -2'160'430 | 8'165'399 |
| Variation des liquidités | | | |
| Liquidités au 01.01 | | 10'715'166 | 2'549'765 |
| Liquidités à la date de bouclage | | 8'554'736 | 10'715'166 |
| VARIATION DES LIQUIDITÉS | | -2'160'430 | 8'165'401 |

FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

| | Réserve provenant des bénéfices | Fonds libres | Fonds pour amortissements futurs | Réserve pour investissements futurs | Total des capitaux propres |
|------------------------------------|---------------------------------------|----------------|--|---|----------------------------------|
| Fonds propres au 01.01.2018 | 3'370'425 | 480'927 | 24'277'835 | 13'200'000 | 41'329'187 |
| Résultat de l'exercice | 246'313 | | | | 246'313 |
| Autres attributions | | | | 1'300'000 | 1'300'000 |
| Prélèvement de l'exercice | | | -2'949'012 | | -2'949'012 |
| Fonds propres au 31.12.2018 | 3'616'738 | 480'927 | 21'328'824 | 14'500'000 | 39'926'489 |
| Résultat de l'exercice | 264'631 | | | | 264'631 |
| Autres attributions | | | | 11'088'000 | 11'088'000 |
| Prélèvements de l'exercice | | | -2'718'847 | | -2'718'847 |
| Fonds propres au 31.12.2019 | 3'881'369 | 480'927 | 18'609'977 | 25'588'000 | 48'560'273 |

Le résultat de l'exercice 2019 a généré un EBITDA qui permet l'attribution de 11 millions à la provision pour investissements futurs. Les capitaux propres augmentent de 8,6 millions et représentent le 37,5 % du total du bilan.

Le fonds pour amortissements futurs enregistre la valeur résiduelle des biens financés par la subvention d'investissements (CHF 5 millions) versée par le canton jusqu'au 31.12.2011. Dès 2012, le nouveau système de financement des hôpitaux ne prévoit plus cette subvention et le coût des investissements devrait être couvert par les tarifs.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Informations générales

L'Hôpital du Jura (H-JU) est un établissement autonome de droit public, avec personnalité juridique. Il fournit des prestations stationnaires et ambulatoires de soins aigus, d'urgence et de prise en charge pré-hospitalière, de rééducation et de réadaptation, de psychogériatrie et d'établissements médico-sociaux (EMS). L'H-JU assume le mandat confié par la République et Canton du Jura pour l'exploitation du service de sauvetage sur l'ensemble du territoire. Les activités sont déployées de manière différenciée et complémentaire sur les quatre sites de l'H-JU, selon les points forts suivants :

- **Delémont**: soins aigus, soins ambulatoires, urgences et sauvetage.
- **Porrentruy**: gériatrie aiguë, soins palliatifs, rééducation et réadaptation, psychogériatrie, soins ambulatoires, urgences et sauvetage.
- **Saignelégier**: EMS, réadaptation, unité de vie psychogériatrique, urgences et sauvetage.
- **Résidence La Promenade**: EMS, unité de vie psychogériatrique.
- L'H-JU assume le mandat de gestion du centre de jour **Les Marguerites** à Saignelégier et du centre de jour **Sur la Doux** à Delémont.
- L'H-JU a obtenu l'autorisation de gérer et de fournir les prestations pour les **appartements protégés** d'ADAPART SA à Saignelégier qui comprend également la fourniture de **prestations de soins à domicile**.

Le bilan et les comptes consolidés de l'Hôpital du Jura couvrent l'ensemble de ses activités, stationnaires et ambulatoires

2. Base des comptes consolidés

Les comptes annuels consolidés ont été établis dans leur intégralité au 31.12.2019 en respectant des principes uniformes. La présentation des comptes est conforme aux directives sur la présentation des comptes Swiss GAAP RPC.

Les comptes se basent donc sur des valeurs de gestion d'entreprise et procurent une image fidèle de la situation du patrimoine, des finances et des résultats. Les principes d'évaluation ont été repris à l'identique par rapport à l'année précédente. Les comptes annuels consolidés sont établis en admettant la continuité de l'activité de l'entreprise.

La comptabilité analytique est conforme aux exigences REKOLE. La recertification a été confirmée le 30 juin 2017. Un audit de suivi est effectué chaque année en conformité aux exigences de certification. Un renouvellement de la certification sera effectué en 2021 sur la base des comptes 2020.

Dans les présents comptes annuels, les erreurs et écarts arithmétiques découlent d'arrondis

3. Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se fondent sur les coûts historiques d'acquisition. C'est le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes qui s'applique. Par rapport aux principaux postes du bilan, cela implique ce qui suit.

3.1 Actifs circulants

Liquidités

Les liquidités comprennent la caisse, les avoirs en poste et en banque ainsi que les avoirs en dépôt à court terme, dont l'échéance est inférieure à trois mois. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Créances résultant de livraisons et de prestations

Ce poste comprend les créances à court terme qui arrivent à échéance dans une année au plus et qui proviennent de l'activité ordinaire de l'hôpital. Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Les corrections de valeur économiquement nécessaires sont prises en considération de manière appropriée.

Les taux sont fixés en fonction de la pratique et de la réalité passées, ainsi que des risques effectifs liés aux différentes catégories de débiteurs.

| Créances résultant de livraisons et de prestations | Taux moyen appliqué |
|--|---------------------|
| Créances avec action de recouvrement | 100% |
| Créances en cours de règlement et partiellement contestées | 25% |

Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme comprennent les créances non liées à des prestations de soins. Elles sont enregistrées à la valeur nominale. Les corrections de valeur nécessaires sont prises en considération de manière appropriée.

Stocks

Les stocks sont inscrits au bilan au prix moyen pondéré ou à la valeur du marché si celle-ci est plus basse. Le coût moyen pondéré est déterminé sur la base des coûts d'acquisition, escomptes déduits.

Actifs de régularisation

Les actifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables. L'évaluation se fait à la valeur nominale. Les objets d'une valeur supérieure à CHF 5'000.- sont enregistrés. Les prestations aux patients hospitalisés en fin d'exercice sont évaluées selon le système tarifaire applicable correspondant.

3.2 Actifs immobilisés

Immobilisations financières et périmètre de consolidation

Les créances financières à long terme et les immobilisations financières effectuées auprès de tiers sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition en tenant compte des corrections de valeur économiquement nécessaires. Les participations dans des entités en contrôle conjoint sont portées au bilan selon la méthode de mise en équivalence.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles se base sur les coûts d'acquisition ou de revient sous déduction des amortissements économiquement nécessaires. Les prestations propres sont activées seulement si elles sont clairement identifiables et si les coûts sont déterminables de manière fiable et que leur utilité pour l'hôpital est mesurable sur plusieurs années. L'ensemble des immobilisations corporelles est utilisé pour fournir des prestations de service. Aucune immobilisation corporelle n'est détenue à des fins de rendement. Les bâtiments du personnel d'une valeur d'acquisition de CHF 2'405'350.- sont utilisés pour offrir une possibilité de logement à notre personnel temporaire et de ce fait sont intégrés dans les résultats hors exploitation.

Les éventuelles immobilisations corporelles en cours de construction sont évaluées à la valeur nominale des avances et acomptes versés aux fournisseurs, sous réserve d'une correction éventuelle de valeur dans le cas où l'avancement des travaux ne devait pas correspondre aux avances faites.

Les amortissements sont effectués de manière linéaire durant la durée d'utilisation économique du bien d'investissement. Celle-ci a été déterminée de la manière suivante :

| Classe d'actifs | Durée d'utilisation en années |
|---|-------------------------------|
| Biens immobiliers | |
| Terrains bâtis et non bâtis, droits de superficie | Pas d'amortissement |
| Bâtiments hospitaliers et autres bâtiments | 33 1/3 |
| Bâtiments provisoires | Durée d'utilisation normative |
| Installations fixes | |
| Installations d'exploitation générale | 20 |
| Installations spécifiques aux immobilisations | 20 |
| Biens mobiliers | |
| Mobilier et installations | 10 |
| Machines de bureau et systèmes de communication | 5 |
| Véhicules | 5 |
| Outils et appareils (exploitation) | 5 |
| Immobilisations médicotecniques | |
| Appareils, machines, instruments | 8 |
| Mises à niveau de logiciels | 3 |
| Immobilisations informatiques | |
| Matériel | 4 |

La durée d'utilisation des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année et adaptée le cas échéant. Si des dépenses sont engagées pour prolonger la durée d'utilisation estimée d'une immobilisation corporelle, le montant correspondant est activé. Les taux d'amortissement, ainsi que la limite pour l'activation d'un bien à CHF 10'000.- sont conformes aux dispositions de l'OCP et du manuel comptable REKOLE de H+.

Les charges d'intérêts durant la phase de construction peuvent être activées en tant que coûts d'acquisition ou de revient. L'activation d'intérêts se fait au maximum sur la valeur d'immobilisation moyenne au taux moyen des fonds étrangers rémunérables.

Immobilisations incorporelles

Les valeurs immatérielles comportent uniquement les logiciels informatiques. Ils sont amortis de manière linéaire sur la durée économique d'utilisation fixée à 4 ans.

Dépréciations d'actifs (Impairment)

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque clôture du bilan. S'il y a des signes de dépréciation durable, le calcul de la valeur réalisable est effectué (Impairment-Test). Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une adaptation avec l'incidence sur le résultat est effectuée par des amortissements exceptionnels.

3.3 Engagements (passifs)

Dettes financières à court terme

Les dettes à court terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans les 12 mois à compter de la clôture du bilan.

Compte de régularisation passif

Les passifs de régularisation permettent la délimitation des exercices comptables avec la prise en considération des charges non encore payées ou des produits reçus d'avance. L'évaluation se fait à la valeur nominale. Les objets d'une valeur supérieure à CHF 5'000.- sont enregistrés.

Provisions

Les provisions sont constituées lorsqu'un événement est survenu avant la clôture du bilan et qu'il en résulte un engagement probable dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. Cet engagement peut être fondé sur des motifs juridiques ou des motifs de fait. Les provisions sont évaluées sur la base des sorties de fonds probables et elles sont augmentées, maintenues ou dissoutes en fonction du résultat d'un réexamen.

Dettes financières à long terme

Les dettes à long terme sont saisies au bilan à leur valeur nominale et concernent celles qui doivent être acquittées dans un délai supérieur à 12 mois à compter de la clôture du bilan.

Fonds affectés

Les fonds affectés sont évalués à leur valeur nominale. Les fonds sont des moyens affectés à la garantie de financement de certaines tâches déterminées pour lesquelles des comptes distincts sont tenus. La création, l'utilisation et l'alimentation des fonds affectés sont définies par une directive interne.

Fonds libres

Les fonds libres sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont issus de dons divers des années antérieures pour lesquels l'utilisation n'a pas été spécifiée.

Fonds pour amortissements futurs

Lors de l'application des nouvelles règles comptables définies par l'OCP (Ordonnance fédérale sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux RS 832.104), les immobilisations détenues par l'Hôpital du Jura ont été portées à l'actif du bilan à leur valeur résiduelle. La valeur résiduelle a été déterminée sur la base du prix d'achat déduit des amortissements respectifs conformément aux nouvelles durées d'utilisation. La réserve latente issue de la réévaluation des immobilisations a été attribuée au fonds pour amortissements futurs et concerne uniquement les immobilisations corporelles et incorporelles qui ont été financées par la subvention d'investissements versée annuellement par la République et Canton du Jura. Ainsi, une dissolution du fonds pour amortissements futurs correspondant aux charges d'amortissements de ces immobilisations est enregistrée chaque année.

Réserve pour investissements futurs

Dans le but de disposer des fonds propres nécessaires pour le financement des investissements des bâtiments et des infrastructures, le conseil d'administration a pris la décision de constituer une réserve pour investissements futurs. Une attribution à la réserve intervient dans la mesure où le PP reporté est positif.

Le canton du Jura a introduit de nouvelles directives sur le financement des investissements pour les EMS. A ce titre, la réserve pour investissements futurs comprend également la constitution de réserves destinées à assurer le financement des investissements de nos EMS.

Opérations hors bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être inscrits au bilan sont évalués et publiés à chaque clôture du bilan.

Prévoyance professionnelle

Le personnel de l'Hôpital du Jura est affilié à la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura. Les revenus des honoraires du corps médical qui dépassent la limite du salaire assuré par la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura sont assurés à la caisse de prévoyance AMDHS (Association des Médecins Dirigeants d'Hôpitaux de Suisse) à Berne. Les médecins internes et les chefs de clinique au bénéfice d'un contrat de durée déterminée peuvent, s'ils le désirent, rester affiliés à la fondation de prévoyance ASMAC (Association suisse des médecins-assistant(e)s et chef(fe)s de clinique) à Berne.

Les cotisations sont versées régulièrement. Le compte de résultat comprend les paiements dus des cotisations pour l'exercice. Les effets économiques effectifs des plans de prévoyance sur l'hôpital sont calculés à la clôture du bilan. L'avantage économique est activé lorsqu'il est utilisé pour les charges de prévoyance futures de l'hôpital. Un engagement économique est porté au passif lorsque les conditions pour la constitution d'une provision sont données.

En date du 26 septembre 2018, le Parlement de la République et Canton du Jura a adopté une nouvelle loi pour l'introduction de nouvelles mesures, visant à assurer le chemin de croissance du taux de couverture de la Caisse de pensions, qui sont entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Deux mesures visent l'augmentation des cotisations avec un impact sur les coûts d'exploitation futurs des employeurs affiliés. La troisième mesure prévoyait le versement unique d'un montant de CHF 4'022'866.- qui a été effectué le 30 juin 2019. La charge respective a été inscrite dans les comptes de l'exercice 2018 sous les charges de personnel. Cette dernière mesure vient s'ajouter au montant de CHF 13'929'259.- que l'Hôpital du Jura s'est déjà acquitté au 30 juin 2014.

4. Notes explicatives

A. BILAN

1. Créances résultant des livraisons et des prestations

| | 2019 | 2018 |
|--------------|-------------------|-------------------|
| Créances | 37'011'254 | 33'283'551 |
| Ducroire | -1'307'000 | -2'545'000 |
| Solde | 35'704'254 | 30'738'551 |

Le montant des créances a connu une progression de près de CHF 3,8 millions en raison d'un retard de facturation sur l'activité aiguë DRG. Le retard de facturation a pu être résorbé durant les premiers mois de l'exercice 2020.

A la suite du jugement du tribunal administratif fédéral, qui a débouté une assurance contre un home médicalisé neuchâtelois, le litige concernant les CSB, en cours depuis 2011, a pu être totalement liquidé. A la suite de ce jugement, les assureurs nous ont versé la totalité des CSB qui ont été déduits sur plus de 5'000 factures, ce qui représente un montant total de CHF 1'500'453.-.

2. Stocks

| | 2019 | 2018 |
|--|------------------|------------------|
| Matériel médical et implants | 92'175 | 107'080 |
| Produits alimentaires | 119'106 | 124'700 |
| Matériel et produits à usage unique | 906'788 | 882'202 |
| Médicaments | 65'320 | 77'400 |
| Huile de chauffage | 697'700 | 587'439 |
| ./. Réserve pour articles sans mouvement | -38'530 | -64'740 |
| Etat au 31.12 | 1'842'559 | 1'714'081 |
| Variation de stock | 128'478 | -309'004 |
| Etat au 01.01 | 1'714'081 | 2'023'085 |

Suite à la baisse momentanée des huiles de chauffage intervenue en décembre 2019, nous avons profité d'augmenter en partie notre stock. Les autres positions de stock ne subissent pas de variation particulière.

3. Comptes de régularisation actifs

| | 2019 | 2018 |
|-------------------------|------------------|------------------|
| Charges payées d'avance | 5'372'246 | 5'126'126 |
| Prestations facturables | 3'013'085 | 1'411'048 |
| Total | 8'385'331 | 6'537'174 |

L'augmentation des charges payées d'avance provient principalement de factures de contrats d'assurance datées de 2019 mais qui concernent l'exercice 2020.

L'augmentation des prestations facturables est liée à des dossiers de patients aigus qui ont été évalués lors du bouclage, étant donné que le codage n'a pas pu être bouclé comme prévu.

4. Immobilisations financières

| | 2019 | 2018 |
|---|------------------|------------------|
| Fondation RéaJura Cœur | 40'000 | 50'000 |
| Fonds garantie de loyer CdJ Sur la Doux | 19'205 | 19'204 |
| Prêt à la société Adapart SA Saignelégier | 1'120'000 | 1'120'000 |
| Participation Pharmacie Interjurassienne SA PIJ 50 % du capital-actions, mise en équivalence, contrôle conjoint | 397'170 | 370'370 |
| Participation Adapart SA Saignelégier, 1700 actions d'une valeur nominale de CHF 100.- | Pour mémoire | Pour mémoire |
| Total | 1'576'375 | 1'509'574 |

La Fondation RéaJura Cœur a procédé au premier remboursement de CHF 10'000.- conformément aux dispositions de la convention établie.

La société anonyme de la Pharmacie Interjurassienne à Moutier est détenue à part égale de 50 % par les deux hôpitaux du Jura bernois et du Jura. La valeur nette des fonds propres au 31.12.2018 est de CHF 794'340.-, ainsi la part détenue par l'Hôpital du Jura se monte à CHF 397'170.-. A la date du bouclage, les comptes 2019 de la Pharmacie Interjurassienne n'étaient pas clôturés. Le résultat provisoire de l'exercice 2019 présente un bénéfice de CHF 210'416.-.

Un prêt de CHF 1'120'000.-, garanti par un cautionnement de la commune de Saignelégier, a été octroyé à la société Adapart SA pour financer la construction d'appartements adaptés (voir note 11). Ce prêt porte intérêt à 1.5 % par an. Le produit des intérêts est attribué à 100 % au service de l'animation et pour les activités déployées pour les personnes âgées qui résident sur le site de Saignelégier. Le prêt peut être dénoncé avec un préavis de 12 mois.

La participation de l'Hôpital du Jura dans Adapart SA représente 26.84 % du capital-actions. Elle est totalement amortie. Les fonds propres de Adapart SA au 31.12.2018 se montent à CHF 791'036.-. Ainsi la part détenue par l'Hôpital du Jura représente une valeur de CHF 212'314.-.

5. Immobilisations corporelles

| Année 2019 | Terrains constructions installations | Appareils médico-techniques | Mobilier machines véhicules outillage | Matériel informatique | Immobilisations en cours | Total |
|---|--------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------|-----------------------|--------------------------|--------------------|
| Etat 01.01 (valeur d'acquisition) | 130'500'756 | 16'393'022 | 14'004'587 | 3'234'895 | 1'791'793 | 165'925'053 |
| Entrées | 2'946'998 | 2'662'538 | 648'850 | 545'322 | 1'012'634 | 7'816'342 |
| Reclassifications | - | - | - | - | - | - |
| Sorties | -253'014 | -2'173'843 | -405'549 | -251'221 | -1'079'976 | -4'163'603 |
| Etat au 31.12 (valeur d'acquisition) | 133'194'740 | 16'881'718 | 14'247'888 | 3'528'996 | 1'724'450 | 169'577'793 |
| Fonds amortissements au 01.01 | -71'621'235 | -11'376'781 | -9'407'704 | -2'475'200 | - | -94'880'920 |
| Amortissement | -4'154'665 | -1'384'251 | -1'022'451 | -315'598 | - | -6'876'964 |
| Amortissement extraordinaire | -80'713 | -23'303 | -29'530 | -1'566 | - | -135'112 |
| Reclassifications | - | - | - | - | - | - |
| Sorties | 253'014 | 2'173'843 | 405'549 | 251'221 | - | 3'083'627 |
| Etat au 31.12 | -75'603'599 | -10'610'492 | -10'054'136 | -2'541'143 | - | -98'809'369 |
| Valeur comptable 01.01 | 58'879'521 | 5'016'242 | 4'596'882 | 759'695 | 1'791'793 | 71'044'134 |
| Valeur comptable 31.12 | 57'591'141 | 6'271'226 | 4'193'753 | 987'853 | 1'724'450 | 70'768'424 |
| <i>Dont immobilisations en leasing</i> | | 82'579 | | | | |

| Année 2018 | Terrains constructions installations | Appareils médico-techniques | Mobilier machines véhicules outillage | Matériel informatique | Immobilisations en cours | Total |
|---|--------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------------|-----------------------|--------------------------|--------------------|
| Etat 01.01 (valeur d'acquisition) | 130'057'531 | 15'666'835 | 13'615'885 | 2'902'862 | 1'065'774 | 163'308'888 |
| Entrées | 578'620 | 2'116'216 | 593'510 | 512'028 | 726'019 | 4'526'393 |
| Reclassifications | - | - | - | - | - | - |
| Sorties | -135'395 | -1'390'029 | -204'808 | -179'995 | - | -1'910'228 |
| Etat au 31.12 (valeur d'acquisition) | 130'500'756 | 16'393'022 | 14'004'587 | 3'234'895 | 1'791'793 | 165'925'053 |
| Fonds amortissements au 01.01 | -67'614'241 | -11'348'566 | -8'569'668 | -2'389'579 | - | -89'922'054 |
| Amortissement | -4'142'389 | -1'418'244 | -1'042'844 | -265'616 | - | -6'869'094 |
| Amortissement extraordinaire | - | - | - | - | - | - |
| Reclassifications | - | - | - | - | - | - |
| Sorties | 135'395 | 1'390'029 | 204'808 | 179'995 | - | 1'910'228 |
| Etat au 31.12 | -71'621'235 | -11'376'781 | -9'407'704 | -2'475'200 | - | -94'880'920 |
| Valeur comptable 01.01 | 62'443'290 | 4'318'270 | 5'046'216 | 513'284 | 1'065'774 | 73'386'834 |
| Valeur comptable 31.12 | 58'879'521 | 5'016'242 | 4'596'882 | 759'695 | 1'791'793 | 71'044'134 |
| <i>Dont immobilisations en leasing</i> | | 171'432 | | | | |

| Valeur assurance incendie des immeubles | 2019 | 2018 |
|--|--------------------|--------------------|
| | Indice 135 | Indice 135 |
| Site de Delémont | 99'400'000 | 99'400'000 |
| Site de Porrentruy | 88'535'400 | 86'235'400 |
| Site de Saignelégier | 23'741'000 | 23'741'000 |
| Site de la Promenade | 38'380'000 | 38'380'000 |
| Total | 250'056'400 | 247'756'400 |

| Valeur assurance incendie de l'équipement | 2019 | 2018 |
|---|-------------|-------------|
| Marchandises, installations, y compris installations techniques et informatiques | 100'790'000 | 100'790'000 |

Les sites de Delémont et Porrentruy disposent de terrains d'utilité publique non-bâties pour lesquels aucune valeur n'est inscrite dans les immobilisations corporelles.

6. Immobilisations incorporelles

| Année 2019 | Logiciels | Immobilisations en cours | Total |
|---|-------------------|--------------------------|-------------------|
| Etat 01.01 (valeur d'acquisition) | 4'699'133 | 61'809 | 4'760'942 |
| Entrées (valeur d'acquisition) | 393'218 | - | 393'218 |
| Reclassifications | -10'173 | 10'173 | - |
| Sorties | -323'600 | - | -323'600 |
| Etat au 31.12 (valeur d'acquisition) | 4'758'578 | 71'982 | 4'830'560 |
| Fonds amortissements au 01.01 | -3'395'374 | - | -3'395'374 |
| Amortissement | -520'389 | - | -520'389 |
| Amortissement extraordinaire | -2'881 | - | -2'881 |
| Reclassifications | - | - | - |
| Sorties | 323'600 | - | 323'600 |
| Etat au 31.12 | -3'595'044 | - | -3'595'044 |
| Valeur comptable 01.01 | 1'303'760 | 61'809 | 1'365'568 |
| Valeur comptable 31.12 | 1'163'534 | 71'982 | 1'235'516 |

Les valeurs immatérielles comportent uniquement des logiciels informatiques acquis.

| Année 2018 | Logiciels | Immobilisations en cours | Total |
|---|-------------------|--------------------------|-------------------|
| Etat 01.01 (valeur d'acquisition) | 3'823'867 | 332'600 | 4'156'467 |
| Entrées (valeur d'acquisition) | 658'391 | - | 658'391 |
| Reclassifications | 270'791 | -270'791 | - |
| Sorties | -53'916 | - | -53'916 |
| Etat au 31.12 (valeur d'acquisition) | 4'699'133 | 61'809 | 4'760'942 |
| Fonds amortissements au 01.01 | -3'008'623 | - | -3'008'623 |
| Amortissement | -440'666 | - | -440'666 |
| Amortissement extraordinaire | - | - | - |
| Reclassifications | - | - | - |
| Sorties | 53'915 | - | 53'915 |
| Etat au 31.12 | -3'395'374 | - | -3'395'374 |
| Valeur comptable 01.01 | 815'244 | 332'600 | 1'147'844 |
| Valeur comptable 31.12 | 1'303'760 | 61'809 | 1'365'568 |

7. Dettes financières à court et long terme

| | 2019 | 2018 |
|---|-------------------|-------------------|
| Dettes de leasing | 82'579 | 88'853 |
| Autres dettes | 10'250'000 | 5'250'000 |
| Dettes financières à court terme | 10'332'579 | 5'338'853 |
| Dettes de leasing | - | 82'579 |
| Autres dettes | 52'500'000 | 57'750'000 |
| Dettes financières à long terme | 52'500'000 | 57'832'579 |

Les dettes de leasing portent sur un contrat de location, toujours en vigueur à fin 2019, pour l'acquisition en 2015, du scanner d'une valeur initiale de CHF 519'431.-. L'endettement s'est réduit de CHF 250'000.- durant l'exercice. Le taux d'intérêt moyen des emprunts se situe à 1.6 % pour une durée moyenne de 5.2 ans.

Les charges d'intérêts et d'amortissements des dettes engagées pour le financement du centre de rééducation font l'objet d'une prise en charge spécifique de la République et Canton du Jura.

8. Dettes résultant de livraison et de prestations et autres dettes à court terme

| | 2019 | 2018 |
|--|------------------|------------------|
| Dettes résultant de livraison et de prestations | 8'860'471 | 9'280'883 |
| Caisses de pensions RCJU, AMDHS | 1'390'361 | 5'883'025 |
| Autres dettes | 2'340'142 | 1'351'714 |
| Autres dettes à court terme | 3'730'503 | 7'234'739 |

Les dettes envers la Caisse de pensions ont été réduites avec le versement de CHF 4'022'816.- intervenu le 30 juin 2019 pour la contribution au financement des mesures conjoncturelles 2019. Ce montant avait été comptabilisé dans les charges de l'exercice 2018.

9. Provisions à court terme

| Année 2019 | Provisions pour litiges en cours | Provision pour risque RC | Total |
|----------------------|----------------------------------|--------------------------|----------------|
| Etat au 01.01 | 565'000 | 170'000 | 735'000 |
| Attributions | - | - | - |
| Utilisation | - | - | - |
| Dissolution | -55'000 | - | -55'000 |
| Etat au 31.12 | 510'000 | 170'000 | 680'000 |

| Année 2018 | Provisions pour litiges en cours | Provision pour risque RC | Total |
|----------------------|----------------------------------|--------------------------|------------------|
| Etat au 01.01 | 1'344'666 | 140'000 | 1'484'666 |
| Attributions | - | 30'000 | 30'000 |
| Utilisation | - | - | - |
| Dissolution | -779'666 | - | -779'666 |
| Etat au 31.12 | 565'000 | 170'000 | 735'000 |

La dissolution de la provision pour litige en cours de CHF 55'000.- concerne un litige avec un dossier de personnel qui a été réglé durant l'exercice.

Le Tribunal Administratif Fédéral a rendu une décision durant le dernier trimestre 2017 qui indique que la facturation des produits LIMA dans les EMS (principalement les articles d'incontinences) ne doit pas être à charge des assureurs en plus du forfait Plaisir. Selon l'arrêté du TAF, ces coûts doivent être inclus dans le forfait résiduel des soins à charge des cantons.

La République et Canton du Jura a adapté le financement résiduel des soins pour inclure ces coûts dès 2018.

Plusieurs assureurs renoncent à réclamer le rétroactif 2013 - 2017 des frais LIMA qu'ils ont payés. Nous avons adapté la provision pour couvrir le risque résiduel des assureurs tarifsuisse sa qui ont entamé une procédure dans le canton de Zoug. Une procédure a également été engagée par tarifsuisse sa contre les EMS du canton du Jura pour réclamer le rétroactif, mais la procédure est suspendue dans l'attente du jugement du tribunal cantonal de Zoug.

10. Comptes de régularisation passifs

| | 2019 | 2018 |
|------------------------------------|------------------|------------------|
| Charges à payer | 2'036'558 | 1'195'729 |
| Vacances et heures supplémentaires | 1'386'359 | 1'451'240 |
| Total | 3'422'916 | 2'646'969 |

L'augmentation des charges à payer provient en partie de la comptabilisation d'un loyer dû pour le bâtiment de l'UHP à Porrentruy. Pour une autre partie, cette différence s'explique par la provision allouée par le conseil d'administration de CHF 360'000.- au personnel en fonction du résultat très positif de l'exercice 2019. Cette décision vise à tenir compte des efforts consentis dans le passé avec notamment le report et la suppression de l'échelon ainsi que la suppression de la contribution aux primes de l'assurance maladie.

Il est prévu le rachat par l'Hôpital du Jura du bâtiment de l'UHP au Canton du Jura, avec effet au 1er janvier 2020. Un message relatif à ce projet de vente du pavillon gérontopsychiatrique de Porrentruy à l'Hôpital du Jura a été soumis par le Gouvernement au Parlement du Canton du Jura le 10 décembre 2019, pour un montant de CHF 776'743.-.

11. Fonds affectés

| | Fonds Bachmann | Autres fonds | Total |
|----------------------------|------------------|----------------|------------------|
| Etat au 01.01.2019 | 1'138'333 | 330'976 | 1'469'309 |
| Attributions | - | 73'297 | 73'297 |
| Utilisations | - | -85'699 | -85'699 |
| <i>Variation des fonds</i> | - | - | - |
| Etat au 31.12.2019 | 1'138'333 | 318'573 | 1'456'906 |
| Etat au 01.01.2018 | 1'138'333 | 260'545 | 1'398'878 |
| Attributions | - | 123'300 | 123'300 |
| Utilisations | - | -52'869 | -52'869 |
| <i>Variation des fonds</i> | - | - | - |
| Etat au 31.12.2018 | 1'138'333 | 330'976 | 1'469'309 |

Fonds Bachmann: En 2004, l'Hôpital du Jura a été institué héritier universel des biens de feu Mme Marguerite Bachmann, avec la charge de respecter ses volontés au sujet de l'utilisation des biens, à savoir: « Utiliser les biens hérités qu'à l'effet de créer un fonds destiné à l'animation et aux activités déployées pour les personnes âgées de l'EMS du site de Saignelégier ».

Autres fonds: Les autres fonds affectés concernent en totalité des activités de formation du corps médical et de services spécialisés financées par des fournisseurs. L'utilisation de ces fonds est définie par une directive interne.

B. COMPTE DE PROFITS ET PERTES

12. Produit net des livraisons et des prestations

| Activité | 2019 | 2018 |
|---|--------------------|--------------------|
| Stationnaire, aigu, rééducation, psychiatrie et lits d'attentes | 104'762'384 | 99'620'356 |
| EMS et UVP | 23'966'083 | 23'448'105 |
| Ambulatoire (y c. honoraires) | 45'486'344 | 41'527'352 |
| ./. Perte sur créances résultant des prestations | -117'824 | -347'645 |
| Total | 174'096'987 | 164'248'168 |

L'activité stationnaire a connu une forte progression en particulier pour les patients en attente de place dans un EMS. L'indice CMI (lourdeur des cas aigus) progressent de 4.4 % en rapport à la gériatrie aiguë ainsi que pour l'orthopédie et les soins palliatifs.

L'augmentation des recettes des EMS/UVP provient essentiellement du fait que l'indice Plaisir moyen a augmenté. L'activité ambulatoire connaît un regain d'activité en radiologie, en hémodialyse ainsi dans la médecine ambulatoire et les urgences.

La qualité du codage reste à un très bon niveau en comparaison de la moyenne des hôpitaux inclus dans le comparatif. Le rapport détaillé est disponible sur notre site internet à l'adresse :

www.h-ju.ch/rapports

13. Transports primaires et autres prestations

| | 2019 | 2018 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Transports primaires en ambulance | 3'533'102 | 3'322'389 |
| Autres prestations | 491'431 | 412'200 |
| Total | 4'024'533 | 3'734'589 |

L'activité du service des ambulances pour les interventions d'urgences s'est accrue de 8.6 % en 2019. Les transports ambulanciers inter-sites sont en diminution et sont remplacés en partie par des transports assis moins onéreux.

14. Autres produits d'exploitation

| | 2019 | 2018 |
|--|------------------|------------------|
| Prestations de repas au personnel et aux tiers | 2'642'175 | 2'547'046 |
| Autres produits | 1'187'717 | 1'064'083 |
| Total | 3'829'893 | 3'611'129 |

Les autres produits enregistrent des recettes diverses de prestations fournies pour divers clients externes et les recettes des parkings.

15. Subventions et mandats

| | 2019 | 2018 |
|---|-------------------|-------------------|
| Prestations d'intérêt général (PIG) | 5'759'000 | 5'545'000 |
| Mandats activités hors LAMal (sauvetage, formation universitaire et autres mandats) | 4'318'000 | 4'498'000 |
| Intérêts et amortissements centre de rééducation | 566'000 | 600'000 |
| Enveloppe EMS / UVP Formation | 95'000 | 200'000 |
| Autres subventions (Confédération/Communes) | 382'930 | 161'000 |
| Total | 11'120'930 | 11'004'000 |

Le financement pour les prestations d'intérêt général et les mandats du canton restent stables.

Les autres subventions concernent d'une part la rétrocession de la taxe CO₂ de la confédération ainsi que la subvention de la commune de Delémont pour l'installation d'une chaudière à gaz d'un montant de CHF 240'000.-. Par contre le financement pour la formation du personnel dans les EMS a été réduite de CHF 105'000.- par rapport à 2018.

16. Charges de personnel

| | 2019 | 2018 |
|--|--------------------|--------------------|
| Corps médical | 20'087'800 | 19'666'446 |
| Personnel soignant | 48'103'464 | 46'983'734 |
| Personnel autres disciplines médicales | 15'010'552 | 15'035'937 |
| Personnel administratif | 11'348'790 | 11'200'075 |
| Personnel économat, hôtellerie | 11'246'813 | 11'210'453 |
| Personnel technique et maintenance | 2'874'874 | 2'748'755 |
| Sous-total | 108'672'293 | 106'845'401 |
| AVS / AI / AC / ALFA | 10'100'709 | 10'099'929 |
| Caisses de pensions | 9'718'509 | 13'209'025 |
| LAA / APG / Autres charges sociales | 2'202'590 | 1'863'736 |
| Honoraires des médecins | 4'358'229 | 4'229'508 |
| Autres charges du personnel | 1'721'314 | 1'210'277 |
| Total | 136'773'643 | 137'457'876 |

L'augmentation des charges salariales provient d'une part de l'ouverture de lits supplémentaires durant toute l'année pour les patients en attente de place en EMS, + 17 lits en moyenne. Nous avons aussi renforcé les services d'urgences par l'engagement de médecins superviseurs ainsi qu'un chef de clinique de chirurgie.

Les charges sociales enregistrent l'augmentation des coûts des cotisations pour la Caisse de pensions ainsi que l'augmentation de la prime pour l'assurance accident et perte de gain maladie.

La progression des charges salariales du corps médical provient essentiellement du développement des activités de radiologie, du renforcement des urgences et de la rééducation, conformément avec le respect de la loi sur le travail pour les heures supplémentaires des internes et chefs de clinique. Les autres corps de métier ne subissent pas de variation entre les deux exercices malgré l'octroi de l'échelon salarial au 1^{er} janvier 2019.

Les charges sociales 2018 enregistre le coût de la contribution au financement des mesures conjoncturelles 2019 de la Caisse de pensions pour un montant de CHF 4'022'866.-.

17. Charges de matières et consommables

| | 2019 | 2018 |
|--------------------------|-------------------|-------------------|
| Médicaments et sang | 9'278'473 | 9'465'135 |
| Matériel d'ostéosynthèse | 2'944'371 | 2'626'610 |
| Matériel de laboratoire | 2'208'958 | 2'238'842 |
| Autre matériel médical | 5'501'706 | 5'425'096 |
| Prestations externes | 1'978'867 | 1'833'505 |
| Total | 21'912'375 | 21'589'188 |

La variation du coût des médicaments est en lien aux traitements d'oncologie pour lesquels le prix de certains médicaments peut fortement varier.

Les coûts du matériel d'ostéosynthèse comprennent tous les types d'implants y compris les pacemakers et les implants pour les cataractes. L'ensemble de ces secteurs progressent durant l'exercice.

18. Amortissements

| | 2019 | 2018 |
|---|------------------|------------------|
| Amortissements sur immobilisations corporelles d'exploitation | 6'905'614 | 6'769'927 |
| Amortissements sur immobilisations corporelles hors exploitation | 106'462 | 99'166 |
| Amortissements sur immobilisations corporelles (cf. note n° 5) | 7'012'076 | 6'869'093 |
| Amortissements sur immobilisations incorporelles (cf. note n° 6) | 523'270 | 440'666 |
| Amortissements totaux | 7'535'346 | 7'309'759 |
| <i>Dont amortissements sur immobilisations financées par les subventions de la RCJU</i> | <i>2'718'847</i> | <i>2'949'012</i> |

Les charges d'amortissements sont enregistrées conformément aux durées d'utilisation définies pour chaque immobilisation respective. Les immobilisations corporelles et incorporelles ont été inscrites à l'actif du bilan sur la base des valeurs d'acquisitions et de manière séparée entre celles financées directement par l'hôpital et celles financées par la subvention d'investissement versée par la République et Canton du Jura jusqu'à fin 2011. Les charges d'amortissements afférentes à ces investissements sont neutralisées par la dissolution du fonds pour amortissements futurs figurant au passif du bilan dans les fonds propres. L'ensemble des actifs immobilisés appartient à l'Hôpital et la part des amortissements sur les immobilisations financées par le canton est indiquée à titre d'information.

19. Autres charges d'exploitation

| | 2019 | 2018 |
|--|-------------------|-------------------|
| Produits alimentaires | 3'475'980 | 3'282'983 |
| Autres charges ménagères | 1'314'291 | 1'309'122 |
| Entretien des immeubles et équipements | 3'745'693 | 3'710'244 |
| Charges d'investissements < CHF 10'000.-, loyers | 1'180'798 | 1'262'757 |
| Eau et énergie | 1'925'225 | 1'807'090 |
| Frais de bureau et d'administration | 4'323'644 | 3'813'951 |
| Autres charges liées aux patients | 777'000 | 749'967 |
| Autres charges non liées aux patients | 1'805'915 | 1'840'839 |
| Total | 18'548'546 | 17'776'953 |

Le coût des produits alimentaires progressent durant l'année d'une part, en lien au nombre de journées supplémentaires réalisées, et d'autre part, nous constatons une augmentation des prix des produits frais.

L'augmentation du coût des frais de bureau et administration concerne principalement les coûts de l'informatique pour l'amélioration de la sécurité avec l'externalisation des serveurs et la mise à jour de licences ainsi que l'acquisition de licences pour de nouvelles applications.

20. Résultat financier

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts, ainsi que les loyers. Les charges comprennent les charges d'intérêts des emprunts et des autres charges financières. Le taux moyen des emprunts se situe à 1,6 % pour une durée de 5.2 ans.

Les charges d'intérêts liées aux investissements du centre de rééducation à Porrentruy font l'objet d'un financement spécifique pris en charge par le canton.

21. Résultat exceptionnel et hors exploitation

| | 2019 | 2018 |
|---|------------------|----------------|
| Produits des cafétérias | 2'744'129 | 2'669'660 |
| Charges des cafétérias | -2'700'434 | -2'582'301 |
| Résultat des cafétérias | 43'695 | 87'359 |
| Produits des bâtiments du personnel | 811'135 | 807'368 |
| Charges des bâtiments du personnel | -678'384 | -723'954 |
| Résultat des bâtiments du personnel | 132'751 | 83'414 |
| Produits et subventions des Centres de Jour | 774'019 | 702'430 |
| Charges des Centres de Jour | -774'019 | -702'430 |
| Résultat des Centres de Jour | - | - |
| Produits exceptionnels | 1'617'531 | 1'406'336 |
| Charges exceptionnelles | -730'322 | -585'948 |
| Charges et produits exceptionnels | 887'209 | 820'387 |
| Résultat exceptionnel et hors exploitation | 1'063'655 | 991'160 |

Les produits exceptionnels comprennent CHF 1'500'453 pour la dissolution du ducroire constitué pour le litige des CSB avec les assureurs (cf. le point 1).

Les charges extraordinaires sont constituées des prestations externes d'hôpitaux universitaires des années 2017 et 2018 facturées tardivement, ainsi qu'une augmentation du ducroire de CHF 224'000.-.

Les bâtiments du personnel sont considérés hors exploitation hospitalière. L'utilisation de locaux administratifs, ainsi que de chambres de garde est enregistrée dans les charges de loyer du compte d'exploitation. Des travaux d'entretien important ont été réalisés sur le site de Porrentruy à la suite de changement de locataires.

Les Centres de Jour concernent deux mandats de gestion, « Les Marguerites » à Saignelégier et le Centre de Jour « Sur la Doux » à Delémont, confiés par le Service de la santé publique de la République et Canton du Jura. Ils font partie des activités hors exploitation et le déficit est garanti à travers la répartition des coûts de l'action sociale au niveau des communes.

C. AUTRES INFORMATIONS

22. Engagements hors bilan

La Pharmacie Interjurassienne SA PIJ a contracté un crédit de limite-cadre avec la Banque Cantonale Bernoise SA pour un montant de CHF 2'500'000.-. Ce prêt est soumis aux sûretés d'un cautionnement solidaire de CHF 500'000.- (montant maximal) de l'Hôpital du Jura.

23. Caisses de pensions**Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance**

| Millions de CHF | Sur- ou sous-couverture au 31.12.18 | Part économique H-JU | | Variation | Cotisations employeur 2019 | Charges de prévoyance 2019 |
|--|-------------------------------------|----------------------|----------|-----------|----------------------------|----------------------------|
| | | 2018 | 2017 | | | |
| Caisse de pensions RCJU avec sous-couverture | -112.2 | - | - | - | 9.4 | 7.4 |
| Caisse de pensions ASMAC avec sur-couverture | +0.1 | - | - | - | 0.1 | 0.1 |
| Caisse de prévoyance AMDHS avec sur-couverture | +0.2 | - | - | - | 0.3 | 0.3 |
| Total | -111.9 | - | - | - | 9.8 | 7.8 |

| Millions de CHF | Sur- ou sous-couverture au 31.12.17 | Part économique H-JU | | Variation | Cotisations employeur 2018 | Charges de prévoyance 2018 |
|--|-------------------------------------|----------------------|----------|-----------|----------------------------|----------------------------|
| | | 2017 | 2016 | | | |
| Caisse de pensions RCJU avec sous-couverture | -130.7 | - | - | - | 12.8 | 8.8 |
| Caisse de pensions ASMAC avec sur-couverture | +0.1 | - | - | - | 0.1 | 0.1 |
| Caisse de prévoyance AMDHS avec sur-couverture | +0.1 | - | - | - | 0.3 | 0.3 |
| Total | -130.5 | - | - | - | 13.2 | 9.2 |

Le bilan et les comptes 2019 ne sont pas disponibles à la date de l'établissement du présent rapport.

Degrés de couverture

| | 2018 | 2017 |
|---|--------|--------|
| Caisse de pensions de la République et Canton du Jura | 68.3% | 71.0% |
| Caisse de pensions ASMAC | 107.1% | 113.0% |
| Caisse de pensions AMDHS | 101.7% | 104.4% |

La loi sur la Caisse de pensions de la République et Canton du Jura a été adoptée par le Parlement au mois d'octobre 2013. Plusieurs mesures d'assainissements sont prévues, avec notamment la recapitalisation à hauteur de CHF 74 millions, dont CHF 13.9 à charge de l'H-JU enregistrée sur l'exercice 2013. De plus, la loi change le plan d'assurance avec la primauté des cotisations et non plus celle des prestations.

En janvier 2018, le gouvernement et la direction de la Caisse de pensions nous ont informés que des nouvelles mesures devaient être prises dans le but de garantir le chemin de croissance et les différents paliers prévus.

Le Parlement a adopté un nouveau plan de mesures qui est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2019 avec notamment :

1. L'augmentation de la cotisation qui sert à financer le chemin de croissance à 2 % (1 % jusqu'en 2018) qui n'est pas versée sur les comptes-épargnes.
2. Versement unique des employeurs d'une contribution affectée au financement de la baisse du taux technique. Elle représente CHF 4'022'866.- pour notre établissement.
3. Augmentation du salaire cotisant qui est passé de 85 % à 90 % échelonné sur 5 ans.

L'impact des mesures 1 + 3 est estimé à plus de CHF 1'000'000.- de charges de cotisations supplémentaires dans les 5 ans.

24. Gestion des risques et système de contrôle interne

Dans le cadre de la gestion du « Risk Management » qui a été initiée par le Conseil d'administration, une analyse globale des risques a été menée en 2017 et est régulièrement réactualisée par la direction et le conseil d'administration. Les principaux risques font l'objet d'un suivi trimestriel et sont réactualisés en fonction des événements majeurs identifiés par la direction. Les mesures pour diminuer les risques identifiés sont mises en œuvre régulièrement et adaptées en fonction de l'évolution.

La gestion des risques est intégrée au management du Conseil d'administration et de la direction et devient dès lors un axe supplémentaire de l'amélioration continue.

Un système de contrôle interne a été mis en place. Une documentation et un descriptif des principaux contrôles sont documentés et intégrés dans le système qualité.

25. Transactions avec des parties liées et indemnités du Conseil d'administration

Liste des soldes au bilan et des transactions avec les parties liées

| Bilan | 2019 CHF | 2018 CHF |
|--|--------------------|--------------------|
| Créances résultant des livraisons et des prestations | 5'590'513 | 4'164'292 |
| Immobilisation financière à long terme | 1'517'170 | 1'490'370 |
| Autres dettes à court terme | -1'390'361 | -5'346'165 |
| Compte de profits et pertes | | |
| Charges de matières et consommables | 9'789'171 | 9'705'012 |
| Produit net des livraisons et des prestations | 46'832'753 | 46'247'392 |
| Autres produits d'exploitation | 16'800 | 16'800 |
| Subventions et mandats | 10'738'000 | 10'843'000 |

Les transactions et soldes avec les parties liées concernent les prestations facturées ainsi que les engagements figurant au bilan envers les instances qui ont un pouvoir d'influence sur les décisions de l'organisation, ainsi que les engagements envers des sociétés dans lesquelles une participation au capital est détenue.

Les indemnités et frais versés aux membres du conseil se montent à CHF 165'626.- en 2019 et à CHF 173'438.- pour 2018.

Les personnes et les organisations ou sociétés liées avec l'Hôpital du Jura sont :

- Le Gouvernement de la République et Canton du Jura
- Le Département de l'économie et de la santé (DES)
- Le Conseil d'administration de l'H-JU
- Le Service de la santé publique (SSA) de la République et Canton du Jura
- Pharmacie Interjurassienne SA PIJ, à Moutier
- Adapart SA, à Saignelégier
- Caisse de pensions de la République et Canton du Jura
- Caisse de prévoyance AMDHS à Berne
- Fondation de prévoyance ASMAC à Berne

26. Approbation des comptes du conseil d'administration

Le Conseil d'Administration a approuvé les comptes lors de sa séance du 9 avril 2020.

27. Evénement postérieur à la date du bilan

Dès le mois de mars 2020, la pandémie de COVID-19 a impacté fortement l'économie suisse, jurassienne et bien entendu, celle de l'H-JU. Ses impacts sont de plusieurs natures :

- Arrêt de l'activité opératoire élective et non urgente ambulatoire et stationnaire
- Arrêt de l'activité ambulatoire non urgente, consultations médicales et thérapeutiques
- Engagement de mesures visant à assurer des flux séparés des patients COVID et non COVID aux urgences et dans les unités de soins
- Engagement de ressources médicales et soignantes complémentaires dans le but d'augmenter la capacité des soins intensifs
- Mise en place de mesures de protection pour les patients, les résidents et le personnel avec l'aménagement et l'adaptation des locaux
- Garantir l'approvisionnement en médicament et matériel médical et de protection

Les mesures mentionnées ci-dessus auront un impact financier certain sur les résultats futurs de l'H-JU, mais l'impact n'est pas précisément mesurable pour le moment. Ce dernier dépendra également des démarches entreprises pour des compensations financées par le Canton, la Confédération et les assureurs. La continuité de l'exploitation de l'H-JU n'est cependant pas remise en cause.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



KPMG SA
Audit Suisse romande
Rue du Seyon 1
CH-2000 Neuchâtel

Case postale 2572
CH-2001 Neuchâtel

Téléphone +41 58 249 61 30
Téléfax +41 58 249 61 58
www.kpmg.ch

Rapport de l'auditeur sur les comptes annuels consolidés de l'

Hôpital du Jura, Porrentruy

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels consolidés

En notre qualité d'auditeur et conformément à notre mandat, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de l'Hôpital du Jura reproduit dans le présent rapport de gestion (pages 25 à 45), comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé, le tableau de variation des fonds propres consolidés et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et à l'art. 33 de la Loi du 26 octobre 2011 sur les établissements hospitaliers de la République et Canton du Jura, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



*Hôpital du Jura, Porrentruy
Rapport de l'auditeur au Conseil d'administration
sur les comptes annuels consolidés*

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes aux lois cantonales en vigueur.

KPMG SA

Valérie Reymond Benetazzo
*Expert-réviser agréée
Réviser responsable*

Debora Buccieri
Expert-réviser agréé

Neuchâtel, le 28 mai 2020

Annexe :

- Comptes annuels consolidés constitués du bilan consolidé, du compte de résultat consolidé, du tableau de flux de trésorerie consolidé, du tableau de variation des fonds propres consolidés et de l'annexe





ORGANES

Conseil d'administration

PRÉSIDENT

Jacques Gygax, Courtételle

MEMBRES

Nicole Mamie, Porrentruy

Irène Donzé, Les Breuleux

D^r Michel Périat, Fahy

D^r Jean-Luc Crevoisier, Delémont

P^r Albert Urwyler, Bâle

Olivier Boillat, Le Noirmont

Thomas Sauvain, Delémont

Comité de direction

Thierry Charmillot, Directeur général

D^{re} Fabienne Riat, Médecin cheffe du Pôle de gériatrie

Catherine Citherlet, Directrice des Soins

Bénédicte Tisserand, Adjointe à la Direction des soins
et responsable du Pôle Long-Séjour

Jocelyn Saucy, Directeur des Ressources humaines

D^r Yannick Mercier, Directeur Médical et
Médecin chef du Pôle disciplines opératoires

PD* D^r Hervé Duplain, Médecin chef du Pôle de Médecine

D^r Serdar Koçer, Médecin chef du Pôle de Rééducation

Dominique Schaffner, Directeur des Finances

*Privat-docent

Hôpital du Jura

Nous pour vous !

Fbg des Capucins 30
2800 Delémont
information@h-ju.ch

www.h-ju.ch